



Conseil fiscal

Prestation ontarienne pour enfants

Le saviez-vous?

Le gouvernement de l'Ontario a créé la Prestation ontarienne pour enfants (POE) pour aider les familles ontariennes à revenu faible ou moyen à subvenir aux besoins de leurs enfants. En juillet 2008, la POE versera jusqu'à 600 \$ par année pour chaque enfant à charge âgé de moins de 18 ans. La POE sera versée mensuellement avec la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE).

Si vos enfants sont inscrits à la PFCE, vous êtes automatiquement enregistré à la POE et vous n'avez pas à faire de demande distincte. Si vos enfants ne sont pas inscrits à la PFCE, vous pouvez en faire la demande en remplissant le **formulaire RC66, Demande de prestations canadiennes pour enfants**. Pour obtenir un exemplaire de ce formulaire, communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au 1-800-959-3376 ou téléchargez-le à partir de notre site Web.

Pour en savoir plus sur la POE, visitez le www.arc.gc.ca/prestations ou le www.children.gov.on.ca/CS/fr/ocb/default.htm.

